

FICHE N° 281.15 REVENUS D'EPARGNE-PENSION - ANNEE 2019

1. N° 2. Date de l'entrée : de la sortie :

3. **Débiteur des revenus :**
NE :
.....
.....

4. Expéditeur : NE :	Destinataire :
--	---

5. Situation de famille	Cjt.	Enf.	Autres	Divers	6. Etat civil :	7. N° commission paritaire :
	8. N° National ou NIF ou date et lieu de naissance :

9. **Revenu imposable au taux progressif :**

a) Pension ou rente d'une assurance-épargne :	219
b) - Epargne d'un compte-épargne :		
- Capital ou valeur de rachat d'une assurance-épargne :	219

10. **Epargnes d'un compte-épargne, capitaux et valeurs de rachat d'une assurance-épargne imposables distinctement au taux de :**

a) 33 % :	220
b) 16,5 % :	221
c) 8 % :	222

11. **Précompte professionnel :**

a) Taxe unique :	
b) Perception anticipée de la taxe sur l'épargne à long terme :	
c) Précompte professionnel :	
- TOTAL :	225

12. **N° du compte ou de la police :**

ADMINISTRATION GENERALE DE LA FISCALITE

Modèle de fiche établi en exécution de l'art. 92 de l'AR/CIR 92

AVIS IMPORTANT AUX BENEFICIAIRES DES REVENUS

Dans votre propre intérêt, il est souhaitable que vous conserviez cette fiche. Elle ne doit pas être jointe à la déclaration à l'impôt des personnes physiques ou à l'impôt des non-résidents.
